**Daimler traque le CO2 avec la blockchain**

Le constructeur allemand Daimler, qui vise la neutralité carbone en 2039, pousse ses fournisseurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, un critère décisif dans la future sélection de ses contrats.

Pour atteindre la neutralité carbone dans moins de vingt ans, [Daimler](https://www.usinenouvelle.com/daimler/), la maison mère de Mercedes-Benz, a débuté la traque des émissions de CO2 de toute sa chaîne d’approvisionnement. L’objectif : mettre en réseau ses fournisseurs et partenaires afin d’identifier les process fortement émetteurs et proposer des pistes d’amélioration pour encourager les pratiques vertueuses.

La première phase lancée en 2020 dans le cadre de la stratégie sur la mobilité de Daimler, baptisée Ambition2039, se focalise sur le cobalt utilisé dans les batteries lithium-ion, mais aussi sur l’acier et l’aluminium. "*Notre supply chain est très complexe,* détaille Aline Meiser, la porte-parole de l’entreprise. *Chaque étape, de la mine à la production en passant par le recyclage, peut comprendre jusqu’à vingt fournisseurs. C’est pourquoi nous avons choisi d’utiliser la blockchain pour documenter et cartographier un tel écosystème dynamique."*

Cette technologie de données cryptées présente en effet plusieurs avantages en termes de sécurisation et de traçabilité. Tout d’abord, lorsque les parties prenantes inscrivent les informations relatives à leur activité dans le registre numérique, celles-ci sont conservées sous forme de blocs, enchaînés les uns aux autres. Autrement dit, il est impossible de les modifier a posteriori, sans que la manipulation ne soit détectée. De plus, tous les participants peuvent vérifier et auditer les autres, apportant davantage de transparence, tandis que les données sensibles restent confidentielles.

Traçage des matières premières

Pour mener à bien ce projet, le constructeur, qui vise d’ici à 2022 la neutralité en CO2 de ses usines européennes et un portefeuille de 50 modèles en électrique et en hybride plug-in, a fait appel à la start-up londonienne Circulor. Fondée en 2017, elle s’est spécialisée dans l’intelligence artificielle pour le suivi des matières premières et recyclées. La jeune pousse est aussi bien connue du secteur automobile, car elle mène des programmes similaires de traçage des matières premières via la blockchain pour le compte de [Volvo](https://www.usinenouvelle.com/volvo/), du fabricant de batteries CATL ou encore de [BMW](https://www.usinenouvelle.com/bmw/). Elle se fonde pour cela sur la plate-forme open source de développement de blockchain Hyperledger d’[IBM](https://www.usine-digitale.fr/ibm/).

À chaque transaction, les fournisseurs de Daimler devront donc désormais indiquer l’origine de leurs minerais, leur poids et leur taille, ainsi que les niveaux d’émissions de gaz à effet de serre lors de l’extraction, du traitement et du transport. Le groupe demande également de renseigner leurs exigences en matière d’engagement sociétal et écologique, et ce, conformément aux lignes directrices de l’OCDE : protection de l’environnement, conditions de sécurité des travailleurs, recours au travail des enfants, éthique commerciale… Enfin, la proportion de matières recyclées doit être précisée. « À terme, Mercedes-Benz poursuit l’objectif d’une économie circulaire et s’efforcera de refermer le cycle de vie des matériaux », justifie Aline Meiser.

Un élément de choix

Une fois cette cartographie effectuée, des voies d’amélioration seront proposées à partir de 2021 en collaboration avec les partenaires. "N*ous mettons au défi nos fournisseurs de nous suivre sur la voie de la mobilité neutre,* a insisté Ola Källenius, le PDG de Daimler. *Beaucoup d’entre eux ont déjà des stratégies très avancées et font beaucoup par eux-mêmes. Mais nous voulons les encourager à aller encore plus loin*." Cela se fera par exemple par le biais d’ateliers ou d’offres de consulting sur ce thème. "*Dans un second temps, les niveaux d’émissions de CO2 deviendront un critère essentiel dans la sélection de nos contrats d’approvisionnement",* indique Aline Meiser. En somme, pour les prestataires, ce travail pour améliorer l’empreinte carbone sera tout sauf optionnel.